

BRAX INFOS

Journal municipal - N°10

Février 2016



Édito du Maire



La période des vœux est un exercice plaisant et l'occasion d'aller à la rencontre des Braxéens, de retrouver de la proximité avec les associations, les aînés, les personnels de la commune et les citoyens. C'est un véritable plaisir de compter sur des villageois aussi investis dans la vie de Brax.

Après la période des vœux vient le vote du budget

Nous avons clairement énoncé notre volonté de contrôler les dépenses. Les charges de fonctionnement ont donc baissé de 10% conformément à nos objectifs et nous comptons maintenir cet effort pour les années à venir. Jusqu'à ce jour, nous avons maintenu la fiscalité à son niveau précédent contrairement à certaines municipalités ou collectivités qui, pour répondre à la baisse des dotations et maintenir un haut niveau d'investissement, ont décidé de procéder à des augmentations allant au-delà des 15%. Les conclusions de notre travail de prospective financière à l'échéance 2019, tenant compte des contraintes qui ont été communiquées par l'état depuis 2014, nous conduisent à envisager ce levier pour faire face mais nous le ferons raisonnablement.

Toujours dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, nous souhaitons reconduire le montant de subvention identique afin de soutenir les associations. Il s'agit d'un effort important pour notre commune. En contrepartie nous comptons sur leur soutien ainsi que celui de leurs adhérents pour participer aux économies de fonctionnement engagées en adoptant des gestes citoyens simples et efficaces : extinction des lumières, du chauffage, optimisation des réservations et de la mobilisation du personnel technique.

L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUiH) au cœur des travaux des élus en remplacement du Plan d'Occupation des Sols (POS).

L'enjeu est d'inscrire le projet d'aménagement du village dans le schéma métropolitain.

Suite aux diagnostics réalisés au cours de l'année 2015, la commission « Cadre de Vie » se réunira en mars pour ébaucher les premières lignes. La population sera conviée à donner son avis et ses orientations sous l'égide des élus, en veillant à maintenir le cadre de vie de notre village.

Ce projet à moyen/long terme prendra en compte les besoins croissants en termes de logements considérant :

- Le besoin en logements sociaux dont les lois ALUR et Duflot portent le taux de 25% des logements existants.
- Les voiries existantes, peu compatibles avec un fort accroissement de la population en raison d'un retard accumulé au cours des années précédentes et des enveloppes budgétaires métropolitaines non adaptées à notre situation.
- Le respect des « zones à protéger ».
- Favoriser la mixité sociale.
- Aider à l'accueil des jeunes familles pour rééquilibrer la pyramide des âges et assurer l'avenir de nos écoles.
- Se préparer au vieillissement de la population.

Les commissions en place sont toujours à l'œuvre, n'hésitez pas à consulter le site de la mairie pour prendre connaissance de tous les projets en cours.

Un grand merci aux participants citoyens et aux élus qui consacrent du temps et s'investissent pour l'intérêt général.

Pour terminer, je vous rappelle que les conseils municipaux sont ouverts à la population et qu'ils sont un excellent moyen d'évaluer le travail effectué par l'équipe en place.

François Lépineux

Maire de Brax

Vice-Président Commission Environnement
et Développement durable Toulouse Métropole

Réunion publique, le 24 mars à 20h30, salle Évolution (à côté du gymnase)

Votre conseil municipal

Le Maire

François Lépineux

Maires adjoints

Catherine Taborski
Bernard Pommet
Frédéric Jeanne
Esma Al-Gamra
Anne-Marie Mellet
Christophe Mangion

Conseillères déléguées

Véronique Perrier
Anne Lamotte
Conseillers municipaux
Matthieu Yefsah
Hervé Lépine
Sophie Gillaux

Conseillers municipaux

Christophe Houzé
Dominique Duthoit
Françoise Le Boul
Éric Delmas
Christine Baur
Thierry Zanatta

Conseillers municipaux

Sylvie Bouigue
Jean-Pierre Vergé
Bernard Cunnac
Nelly Garcia
Jean-Claude Bujot



Horaires et contact :

du lundi au vendredi : 9h à 12h - 15h à 18h
Le samedi : 9h à 12h
9, rue de la mairie-31490 Brax
Tel : 05 62 13 06 70 - Fax : 05 62 13 06 71
Mail : contact@mairie-brax.fr
Site : www.mairie-brax31.fr

Vos élus à votre écoute

Un élu tient une permanence à la mairie,
tous les samedis de 10h à 11h30.
Si vous souhaitez le rencontrer, n'hésitez pas
à prendre rendez-vous auprès de l'accueil.

La mairie sera exceptionnellement fermée le 26 mars, le 28 mars et le 30 avril. Fermeture à 16h le 25 mars

Vœux du Maire aux associations Braxéennes

François Lépineux et Esmâ Al-Gamra, adjointe au maire en charge de la Vie Associative, entourés des élus du Conseil Municipal, ont présenté leurs vœux aux associations braxéennes, le dimanche 10 janvier.

Le maire a pu exprimer la considération de la municipalité à leur égard et souligner leur rôle important dans le dynamisme et le lien social dans la commune.

Brax bénéficie d'une vie associative très riche de par la diversité des activités proposées, sportives, culturelles et sociales, pour tous les niveaux et tous les âges.

Il a souligné l'implication des bénévoles qui s'engagent toute l'année pour maintenir cette dynamique.



Il est revenu sur les dépenses de fonctionnement; notre collectivité étant engagée depuis plusieurs mois dans une politique forte d'économies. Les résultats sont tangibles avec une baisse de 10% des charges. François Lépineux en a appelé à la responsabilité de chacun, y compris des présidents des associations, pour participer à leur niveau à cet effort d'économie en veillant à la maîtrise des coûts engendrés par l'entretien, le chauffage et l'éclairage de l'ensemble des salles et des équipements communaux.

Les subventions aux associations seront maintenues en 2016. Les projets phares sont l'agrandissement du mur d'escalade et des projets pour le club de tennis.

Enfin, Esmâ Al-Gamra a pointé quelques belles réalisations au cours de la saison passée.

Un moment convivial et de partage autour de la traditionnelle galette des rois a suivi ces vœux.

Moment convivial au repas des aînés



Vœux du Maire aux agents de la mairie

Le 6 janvier, l'équipe municipale a souhaité réunir le personnel de la mairie pour présenter ses vœux et partager un repas convivial au restaurant le Braxéen.



François Lépineux a remercié le personnel communal pour son action au quotidien, pour le service rendu au public ainsi que les membres du Conseil Municipal pour leur engagement au service du village et de l'intérêt général

Il a retracé les grandes lignes de 2015 et les projets futurs : l'organisation des élections régionales et départementales, l'ouverture d'une classe en élémentaire, la mise en place du PEDT (Projet Éducatif de Territoire), le projet urbain et, le branchement tout à l'égout chemin de Maudinat, la construction du futur cimetière et du futur bâtiment scolaire François Verdier, la mise en place des groupes de travail (Antennes de téléphonie mobile, Développement durable, marché de plein vent, cimetière, bâtiment scolaire, sentiers de randonnée, vélo-bus ...), la présence des élus aux nombreuses commissions de Toulouse Métropole... Tous ces dossiers s'inscrivent dans une gestion prudente et raisonnable de nos ressources tout en recentrant les projets.



La salle des fêtes a accueilli, le dimanche 31 janvier, le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux seniors. En tout, plus de 130 convives sont venus partager un moment chaleureux, gourmand et convivial, suivi d'un après-midi dansant, temps précieux de rencontre et d'échange.

Le maire a eu aussi l'occasion de rendre visite à Cyrannie, la doyenne Braxéenne, âgée de 105 ans.

Les élus ont aussi remis à domicile un colis aux personnes excusées.

La Manufacture des sons

Le projet d'éducation artistique "La Manufacture des sons", porté par la Compagnie Nelson Dumont et financé par Toulouse Métropole a été reconduit en 2015/2016 dans 2 communes de la métropole.

Nous avons postulé et Brax a été retenu pour la conduite de ce projet culturel en partenariat avec l'école élémentaire.

Ainsi la classe de Mme Fortuny CE2/CM1 participe à la création d'un spectacle de théâtre musical avec des ateliers de pratique artistique (chant et théâtre) pour une représentation finale à la salle des fêtes le 3 juin.

La Manufacture des Sons s'inscrit dans une démarche d'accessibilité à la culture pour tous et nous saluons la qualité du travail proposé par les animatrices Martine et Eljesa.



Classe de Mme Fortuny, projet musical et théâtral avec la Cie La Manufacture des Sons

LE CIRQUE à l'école élémentaire

Cette année, l'école élémentaire a choisi de travailler sur un projet commun à toutes les classes. Des ateliers Arts du cirque sont proposés aux élèves. Ils ouvrent les enfants sur une dimension peu pratiquée à l'école : l'extraordinaire, l'art du dépassement où se mêlent l'humour et la sensibilité, la magie, la virtuosité et les performances physiques.

Deux professionnels de l'association Spectambul de Colomiers animent 10 séances de 1h30 avec chacune des 7 classes depuis décembre et ce jusqu'au mois de juin.

En fin d'année, un spectacle de toute l'école sera présenté aux familles le 24 juin 2016 lors de la fête de l'école.

L'ALAE recrute

L'Accueil de loisirs de Brax cherche des animateurs. Merci de déposer votre CV et lettre de motivation au bureau de l'ALAE à l'école, expérience dans l'animation demandée si possible et/ou BAFA.

Pédibus École/Activités

Le pédibus est un mode de ramassage scolaire alternatif qui consiste à convoier les enfants à pied, **accompagnés par des animateurs et des parents volontaires.**

Le pédibus a lieu les mardi et jeudi à 16h15 pour les activités des associations braxéennes, de l'école vers le centre sportif, **pour les allers uniquement.** Les cartables sont transportés par un agent municipal en voiture électrique.

Nous remercions les parents bénévoles qui ont accompagné les enfants depuis la rentrée jusqu'aux vacances de février.

Nous vous demandons de penser à vous inscrire dès maintenant auprès de l'ALAE pour la prochaine période.

Vie locale
Echanges

L'équipe municipale vous invite à une RÉUNION PUBLIQUE le 24 mars à 20h30

Temps fort de la démocratie locale, elle permet l'information, l'explication et les débats entre élus et habitants.

De nombreux sujets seront abordés touchant au quotidien des Braxéens. Projets pour la commune, Plan Local d'Urbanisme, aménagements urbains, jeunesse et éducation, associations, finances, environnement et développement durable...

Nous comptons sur votre présence,
VENEZ NOMBREUX !

Salle Evolution (à côté du gymnase)

ASSOCIATIONS

• **Création de l'association AMAP «Les Gourmets de Brax» :** Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Elle met directement en relation, dans le cadre d'une gestion désintéressée, des paysans proposant des produits biologiques et, des consommateurs citoyens et solidaires qui s'engagent quoiqu'il arrive, à acheter une part de la production. Contact : lesgourmetsdebrax@gmail.com ou info sur <http://gourmetsdebrax.eclublog.com/>

• **Création de l'activité «Aéromodélisme»** au sein du Foyer Rural.

• **Dissolution de l'association «la Voie des R»**, groupe de paroles des femmes et des hommes alcoolodépendants.

PROFESSIONS LIBERALES

Le Docteur Peter Turkie s'installe à partir du 29/02/2016 au cabinet médical 6, rue du Vidalet - Tél : 07 61 64 00 44
Rendez-vous : www.drpeterturkie.com

LES RENDEZ-VOUS

Février

Du 22 au 24 : stages de tennis pour enfants

Du 29 au 2 : stages de tennis pour enfants



Mars

7 : réunion APEB, 21h, salle verte, MDA

7 : conseil municipal, 20h30, ouvert à tous, mairie

12 : 4ème festival Rock'Ela, salle des fêtes 20h30, Foulée Braxéenne

13 : «40ème Randonnée, Save/Bouconne», Cyclo Randonneur

13 : «La Dictée Braxéenne», 17h, salle verte, MVA

18 : carnaval des écoles, 17h, ALAE et APEB

19 et 20 : spectacle de danse, Foyer Rural, au Tempo à Léguevin

Avril

2 et 3 : randonnée culturel dans le Minervois, Brax Montagne

9 : loto du Comité des Fêtes, 20h, salle des fêtes

21 : judo, stage offert aux judokas du club, dojo, 9h à 17h

Réservez d'ores et déjà votre dimanche 22 mai, pour la Journée des Jardins



LOGEMENTS SOCIAUX

Les logements sont attribués aux personnes et aux familles dont les ressources n'excèdent pas des plafonds dont le montant est décidé par l'État : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869>
Plus d'une famille sur deux peut y prétendre.

Le logement social à Brax en 2016

A Brax, il y a 132 logements sociaux soit 10% des logements.

La loi SRU demande 25% de logements sociaux aux communes dès lors qu'elles ont une population supérieure à 3500 habitants.

Typologie des logements sur notre commune :

60 maisons et 72 appartements répartis en 18 T2, 57 T3, 42 T4, 15 T5.

16 logements sont plus particulièrement adaptés pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Réservataires :

Préfecture/Etat 35, Action Logement (1% patronal) 23, Conseil Départemental 10, Bailleurs sociaux 44, Toulouse Métropole/Commune Brax 20.



Comment le CCAS peut vous aider dans vos démarches ?

Le Centre Communal d'Action Sociale de Brax peut soutenir votre démarche auprès du bailleur social.

Depuis janvier 2015, chaque demande qui parvient au CCAS est étudiée et priorisée en commission. Lorsqu'un logement se libère et si nous avons la possibilité de présenter des candidats nous le faisons selon l'ordre établi par le CCAS.

Attention ! Selon les périodes, les appartements et maisons disponibles sont plus ou moins nombreux. Cela génère des délais d'attente variables. C'est pourquoi chaque année, la demande de logement doit être impérativement renouvelée auprès du CCAS.

La fiche à compléter pour le CCAS est sur le site de la mairie sous l'onglet « solidarité »

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour apporter des informations complémentaires auprès du CCAS en contactant l'accueil de la Mairie 05 62 13 06 70.

Comment faire une demande de logement social ?

Un formulaire unique de demande de logement a été mis en place, CERFA N°14069*02.

Il permet de postuler en une seule fois auprès de tous les bailleurs sociaux.



Vous pouvez en faire la demande auprès des bailleurs sociaux (liste ci-dessous) ou à l'adresse suivante : www.demandelogement31.fr

Un numéro unique de demandeur de logement vous sera attribué. Il est indispensable à toutes vos démarches. Votre demande est départementale, toutes les communes que vous aurez sélectionnées et tous les bailleurs y auront accès. Votre demande sera à renouveler tous les ans.

La décision finale est prise par la Commission d'Attribution de Logement (CAL). Nous y participons et défendons nos candidatures lorsque nous pouvons présenter des dossiers.

Les priorités retenues

Vous trouverez sur les sites des bailleurs sociaux les critères et les orientations en matière d'attribution.

Parmi les critères pris en compte par le CCAS de Brax :

- le rapprochement familial,
- le maintien sur Brax,
- le rapprochement du lieu de travail,
- le caractère d'urgence,
- l'inadéquation du logement par rapport à la composition du ménage,
- la situation de handicap
- l'antériorité de la demande,

Des points minorants sont appliqués si l'attribution est refusée par le demandeur.

A situation comparable, une attention particulière est accordée aux dossiers des habitants de la commune.

Les bailleurs sociaux présents sur la commune

La commune travaille en collaboration avec deux organismes de logements sociaux et un troisième est présent sur le territoire :

COLOMIERS HABITAT

8, allée du Lauragais
BP 131
31772 COLOMIERS Cedex
Tél : 05 61 30 62 62
<http://www.colomiers-habitat.fr>

PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE

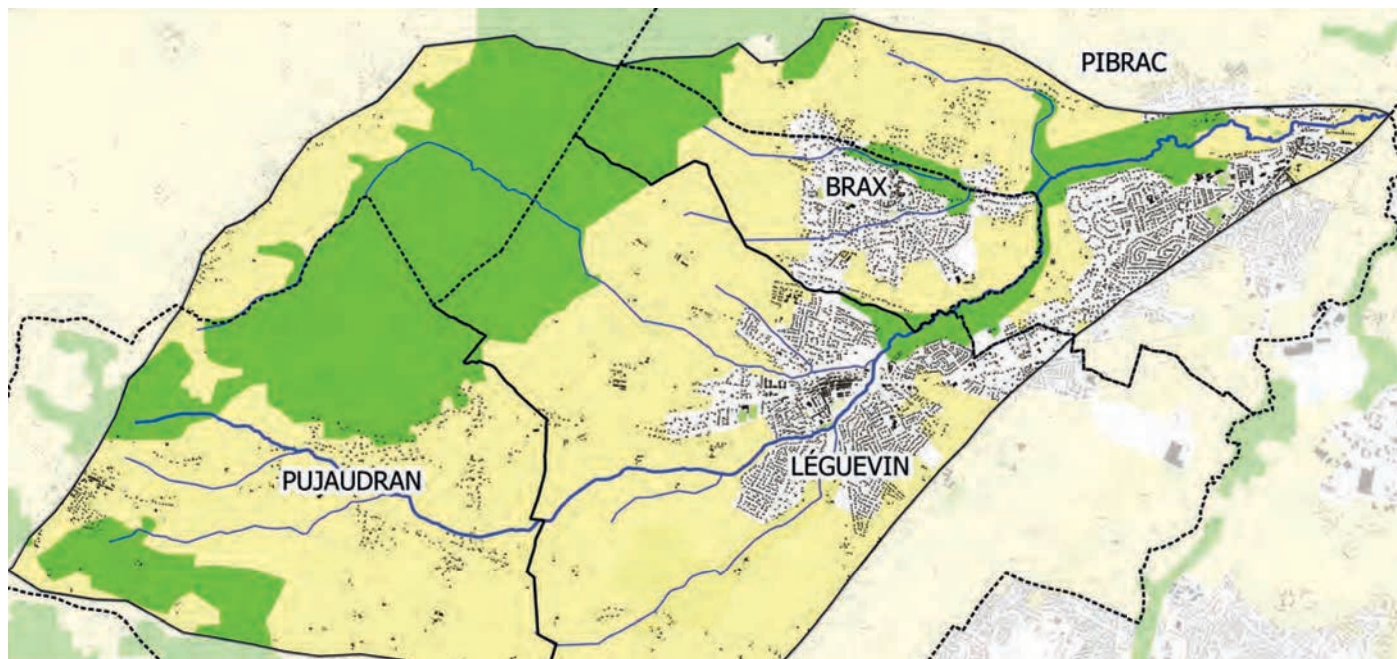
31, avenue des Cottages
31400 TOULOUSE
Tél : 05 34 31 71 71
<http://www.sa-patrimoine.com/>

SCI FONCIERE DI

3 rue de l'Arrivée
75015 PARIS
Tél : 01.42.18.42.42
<http://www.foncierelogement.fr/>

Plus d'information sur le logement :

Agence Départementale pour l'Information sur le Logement : <http://www.adil31.org/>



Le syndicat du Courbet est né en 1991 par la volonté des élus de Brax et de Léguevin pour alimenter les communes en eau potable et pour entretenir le cours d'eau du Courbet. En 2009 le syndicat a transféré sa compétence de la gestion de l'eau potable au profit de Toulouse Métropole.

Au fil du temps le syndicat s'est ouvert aux communes de Pibrac et Pujaudran, **ce qui a permis de couvrir l'entretien du cours d'eau depuis « ses sources » jusqu'à ce qu'il se jette dans l'Aussonnelle, la gouvernance étant assurée par le maire de Brax en tant que président du syndicat.**

Le syndicat a pour mission d'accompagner l'évolution du bassin versant à travers son étiage, ses zones inondables, l'érosion de ses berges, ses zones de frayères, le suivi des espèces végétales, ses ripisylves, etc.

Il est associé aux syndicats Save Aval et SIVU de l'Aussonnelle afin de mutualiser la mise à disposition d'un technicien de rivière.

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) promulguée en 2014 réorganise la gestion de l'entretien du cours d'eau.

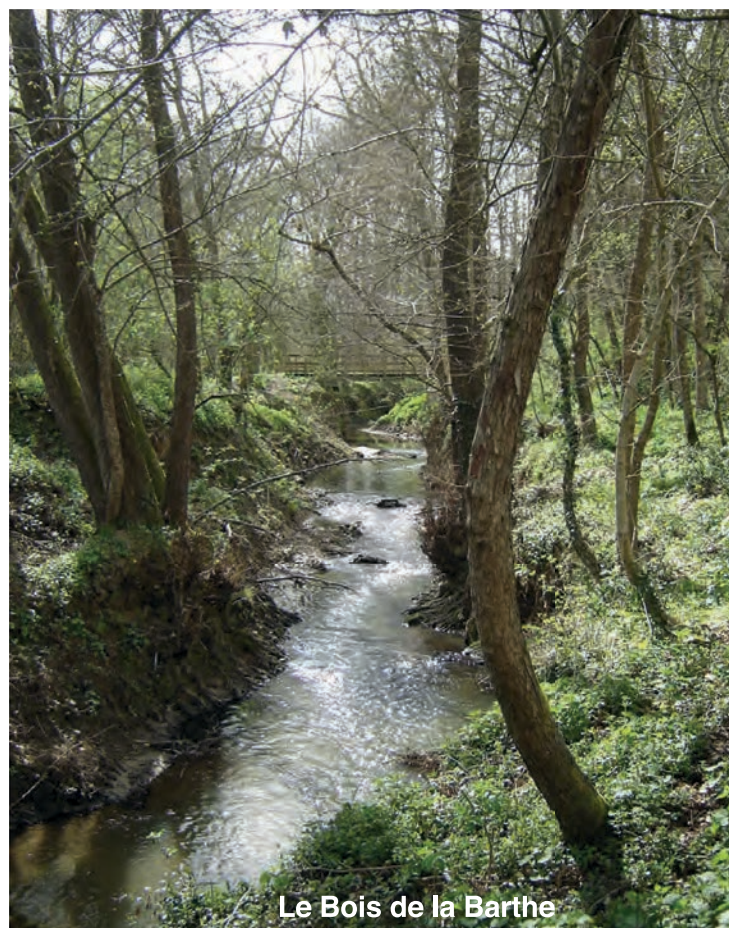
Sous l'impulsion d'Alain Toppan Président du Syndicat de l'Aussonnelle et François Lépineux Président du Syndicat du Courbet, **un projet intercommunal est actuellement mené pour créer un syndicat unique qui assurerait l'entretien du bassin versant du Courbet, de l'Aussonnelle et du Touch.**

L'enjeu est de regrouper les syndicats existants ainsi que les communes qui ne font partie d'aucun syndicat (Plaisance, La Salvetat, Bonrepos, etc) en partenariat avec Toulouse Métropole, de l'Agence de l'Eau et de la Direction Départementale des Territoires.

La loi NOTRe de 2015 a permis de reporter cette échéance initialement prévue en 2016 à 2018. Le syndicat va donc disparaître sous sa forme actuelle, mais l'entretien du cours d'eau se poursuivra. Une étude de gouvernance est en cours pour clarifier les modalités de fusion des syndicats du Courbet et de l'Aussonnelle avec le syndicat intercommunal de l'aménagement hydraulique de la vallée du Touch et de ses affluents



Tambourettes



Le Bois de la Barthe

INFOS PRATIQUES

J'ai 16 ans : je me fais recenser

Qui est concerné ? : tout jeune Français âgé de 16 ans.
Pourquoi : cette formalité est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire et pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet de convoquer le jeune à la journée «défense et citoyenneté».

Où ? : le recensement s'effectue en mairie et doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Quelles pièces fournir ? : une pièce d'identité, le livret de famille des parents à jour et un justificatif de domicile récent.

Délai expiré ? : si le délai de 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches

Info Energie

En partenariat avec Toulouse-Métropole, les ménages peuvent **bénéficier de conseils gratuits sur la maîtrise d'énergie pour leur projet de construction, de rénovation ou d'amélioration de leur logement** : isolation, chauffage, avis sur devis, aides financières, Eco-gestes, réglementation, bâtiments basse consommation, etc.

Prise de rendez-vous **par tél : 05 67 69 69 09** ou en ligne : **www.infoenergie-toulousemetropole.fr**
(permanences en mairies : Colomiers, Pibrac ou Cornebarrieu)

Permanences juridique en mairie

Conseil gratuit et sans RDV, les samedis entre 10h et 12h :
5 mars - 19 mars - 2 avril - 16 avril

Le secret professionnel et l'anonymat sont assurés lors des entretiens.

Sollicitez des renseignements sur vos démarches juridiques et administratives, sur les accès aux tribunaux et obtenez des explications sur le fonctionnement de la justice notamment dans les domaines du droit de la famille, droit commercial, surendettement, logement, droit des étrangers afin de prévenir d'éventuels conflits ou en amont de procédures juridiques.

Attention au démarchage abusif

Nous appelons à la plus grande vigilance les habitants qui seraient démarchés par de prétendus représentants du service public. En effet, des personnes mal intentionnées se présentent au domicile et tentent de pénétrer dans les habitations.

La mairie rappelle qu'elle ne mandate aucune entreprise, ni aucun agent municipal chez les particuliers pour réaliser des démarchages. Elle appelle donc à la plus grande vigilance quant à ces visites imprévues.

En cas de doute : appelez la mairie ou la gendarmerie.

Bibliothèque municipale

Du mardi au vendredi de 16h15 à 18h30,
Samedi matin de 10h30 à 12h
Pendant les vacances scolaires :
mardi et jeudi de 16h15 à 18h30

Les nouveautés arrivent dès le début du mois de mars !
Venez découvrir nos derniers achats : romans, documentaires, BD et albums et n'hésitez pas à nous faire part de vos "coups de cœur" !

PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation)

Dans le cadre de l'élaboration de ce plan, la DDT (Direction Départementale du Territoire) organise:

- **une réunion publique qui se déroulera le vendredi 11 mars 2016 à 18h30 à Colomiers** (salle de conférence, bâtiment Socrate, Parc du Perget 23 Bd Victor Hugo),

- **une enquête publique** d'une durée de 1 mois et qui aura lieu au printemps 2016 (mi-mars à mi-avril à confirmer);
Vous en serez informés par voie d'affichage.

Les documents qui concernent ce plan sont mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN> (rubrique PPRN en cours d'élaboration/de révision hors sécheresse)."

Votre avis nous intéresse

Nous souhaiterions connaître votre avis sur l'évolution du marché de plein vent de Brax.

Pour cela une enquête est jointe. Y répondre ne vous prendra que quelques minutes et nous permettra de mieux cerner vos attentes et vos besoins. Questionnaire à déposer à la mairie.

Vous pouvez aussi le remplir en ligne depuis la page d'accueil du site de la mairie : www.mairie31-brax.fr

Merci pour votre contribution!

Ramassage des encombrants :

Ramassage gratuit une fois par mois, sur inscription en mairie :
24 février, 30 mars, 27 avril

Bricolage divers :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 12h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

NUMÉROS UTILES

Numéros utiles à Brax

Mairie	05 62 13 06 70
École maternelle	05 62 13 06 91
École élémentaire	05 62 13 06 90
C.L.A.E	05 62 13 06 94
CCAS	05 62 13 06 70
Bibliothèque	05 62 13 06 95
Salle polyvalente	05 62 13 06 98
Stade	05 61 86 76 41
Gare de Brax	05 61 86 54 7

Numéros d'urgence

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Urgences européennes	112
Médecins nuit, WE et jours fériés	3966
Gendarmerie Léguevin	05 61 07 19 50
ERDF - sécurité dépannage	09 726 750 31
GDF - dépannage gaz	0 800 47 33 33
Centre antipoison	05 61 77 74 47
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33
Hôpital Rangueil	05 61 32 25 33
Hôpital la Grave	05 61 77 78 33
Hôpital des enfants	05 34 55 86 33
Allô Enfance maltraitée	119
SAMU SOCIAL (accueil sans abris)	115
Service aux malentendants	114